



Commission urbanisme n°6

19 février 2021

Membres de la commission : Mme BONNIEL, MM. HOLLEMAN, BODOT,

Absents : DUBURC, JUNCA-GOARDERE, LAFITTE,

OAP derrière la mairie

✓ Rappel des orientations retenues

Mixité générationnelle

Mixité sociale

Espaces de transition

La commission propose pour le cahier des charges :

30% aînés => 70% location, 30% accession propriété

50% locations => logements sociaux 50%, loyers modérés 50%

20% accessions propriété

Ces pourcentages pourront varier en fonction des propositions des groupements.

Les logements proposés devront pouvoir accueillir différentes familles, de la personne seule à un couple avec enfants.

✓ Enjeux à prendre en compte

Il sera précisé en introduction du CC que l'aménagement proposé devra :

- respecter l'environnement architectural du village
- proposer un jardin public + l'aménagement arrière église (à intégrer dans l'aménagement global mais hors vente terrain)
- maîtriser la qualité de l'entrée de village avec la visibilité de la mairie et de l'église

Les enjeux :

- gestion de l'eau
- espaces verts, espaces de convivialités
- liaisons douces => vers les écoles et les commerces, via le jardin public

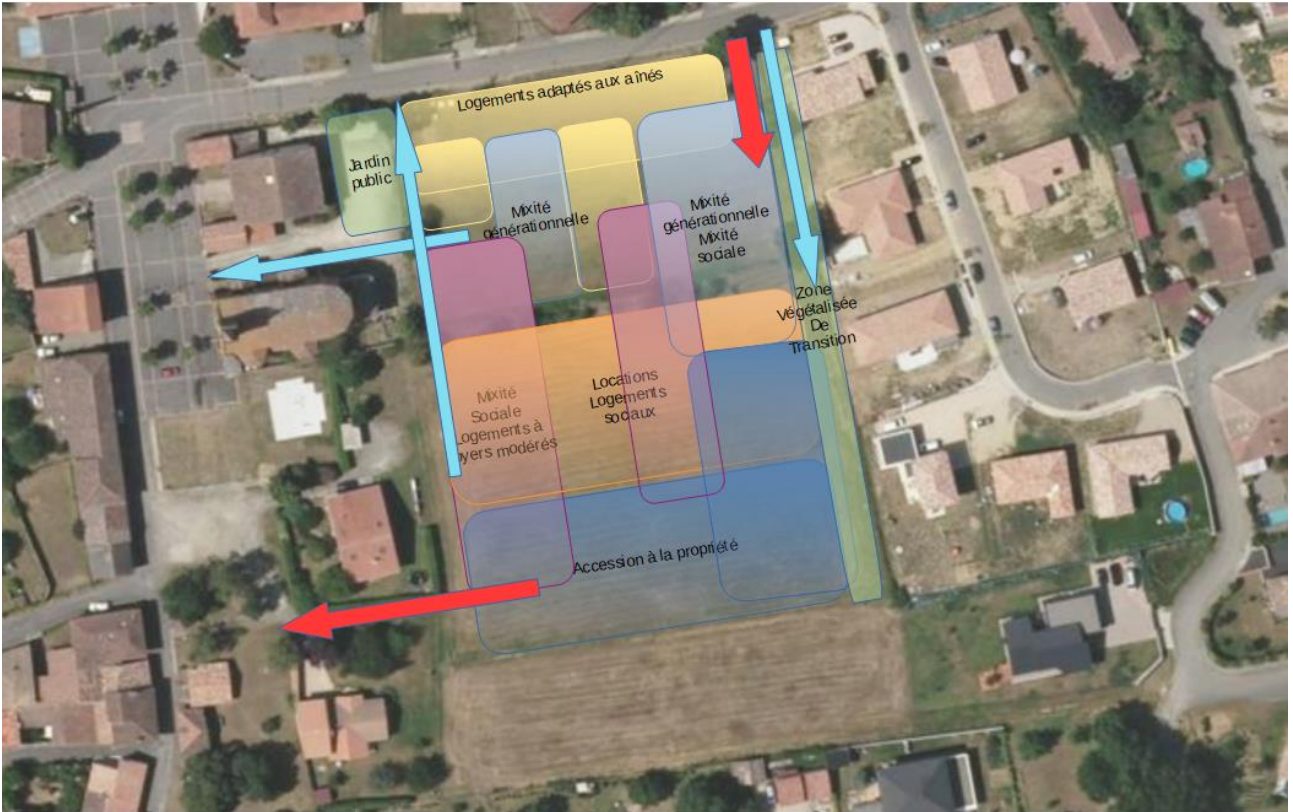
Il est proposé que ces 3 enjeux soient traités ensemble : éviter le classique bassin de rétention, travailler la topographie pour créer des noues et autres volumes de de stockage temporaire, se servir de ces espaces verts pour créer les cheminements doux, voire même stocker un certain volume d'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts.

- gestion de l'énergie => énergie renouvelable pour espaces communs
- voirie : toute la voirie en sens unique et en voirie partagée, places de parking perméables (1 atenant au logement et 1 en voirie), créer 1 entrée et 1 sortie (pas d'impasse)
- marquer l'entrée du village : par une forme urbaine rompant avec la maison de lotissement.
- choix des matériaux => en option proposer des matériaux éco-responsables

[Tapez ici]



✓ Exemple d'aménagement



← Cheminements doux
← Voiries

[Tapez ici]